

Lycée Claude Bernard
Lycée des Métiers de la Vente,
des Services et du Commerce
234 rue Philippe Héron
BP 475
69655 VILLEFRANCHE CEDEX
Tél : 04 74 02 72 72 – Fax : 04 74 02 72 80



SECTION SPORTIVE NATATION



**LYCÉE CLAUDE
BERNARD**

**LYCÉE DES MÉTIERS, DE LA VENTE,
DU COMMERCE ET DES SERVICES**

ADMISSION

Être licencié au NVB à la rentrée 2022 et futur élève de LYCEE GENERAL

Le recrutement des élèves s'effectue sur la base de :

- L'admission en Lycée général (présentation des bulletins de l'année scolaire à l'inscription)
- De niveaux sportifs définis par les entraîneurs : Steve Bei (natation course), Anne-Caroline Cartellier (natation synchro) .

Les élèves admis à la section sportive peuvent être hors secteur scolaire >> formulation des vœux d'affectation seconde générale Lycée Claude Bernard

L'admission en section sportive est validée après concertation entre les entraîneurs du club, le professeur coordonnateur, le proviseur du lycée.

La liste des élèves sélectionnés est soumise à validation du Chef d'établissement.

Pour les élèves hors secteur, l'intégration à la section est sous réserve d'obtention de l'affectation par le rectorat.

ENCADREMENT DE LA SECTION SPORTIVE NATATION

Le professeur d'EPS responsable de la section sportive au lycée en 2022- 2023 : C. Traisnel

Fonction :

- Coordonnateur entre le milieu scolaire et le club NVB.
- Suivi des élèves y compris la participation au conseil de classe et les relations avec la famille.

L'entraînement sportif est assuré pour :

- la natation sportive : Steve Bei - entraîneur NVB COURSE
- la natation synchronisée : Anne – Caroline Cartillier – entraîneur NVB synchro

AMENAGEMENT HORAIRE ET ENTRAINEMENTS

Les entraînements sont placés dans l'emploi du temps.

L'activité horaire sportive est de 3 heures par semaine réparties sur 2 créneaux distincts.

Horaires des entraînements :

- Mardi : 11h30 - 13h30
- Vendredi : 11h30 - 13h30

Les nageurs sont libérés de 11h à 13h40.

Les entraînements débuteront la 2^{ème} semaine de la rentrée

Les cours d'EPS sont intégralement suivis, l'inscription à l'AS est obligatoire ainsi que la participation aux compétitions scolaires et à la journée de formation et validation de jeunes officiels

3 à 4 entraînements avec le club NVB sont OBLIGATOIRES en plus des 2 créneaux de la section sportive

SUIVI MEDICAL

Présenter à la rentrée un certificat médical fourni à l'inscription **émanant d'un médecin du sport** datant de **moins de 3 mois**.

Le suivi médical peut être effectué par le centre médico-sportif.

Son financement sera pris en charge par l'élève.

Au lycée, un infirmier est présent en permanence et un médecin scolaire une 1/2 journée par semaine.

STRUCTURE D'ACCUEIL

Le lycée vous propose :

- Un internat (qui ferme à la fin des cours de l'année scolaire pour les 2^{de} et après les écrits des examens pour les premières et terminales)
- Un service de restauration agréable et de qualité. Le self ouvert à partir de 11h pour le déjeuner des nageurs
- Des repas décalés pour les entraînements qui se terminent après 19h

Piscine St Exupéry : une piscine à deux pas du lycée

La proximité du lieu d'entraînement, la piscine St Exupéry, ainsi que son internat sont deux points forts du lycée Claude Bernard.

VALORISATION DU PARCOURS SCOLAIRE ET ENGAGEMENT DE L'ÉLÈVE

La section sportive entre dans le cadre des options facultatives proposées par le lycée Claude Bernard. Une note natation sera attribuée à chaque nageur en fin de trimestre sur proposition des entraîneurs

La note comptera dans la moyenne et apparaîtra sur le bulletin trimestriel.

Etre en section sportive natation demande :

- Trouver un équilibre entre le rythme scolaire et la pratique sportive
- Maintenir un bon niveau scolaire dans leurs filières respectives
- Développer une autonomie qui lui permettra une meilleure gestion de son temps
- S'engager sur 3 ans
- Avoir un comportement irréprochable, tant au niveau scolaire que sportif
- Être assidu aux cours du lycée et aux entraînements de la section sportive et du club NVB
- S'inscrire à l'AS et participer aux compétitions scolaires (UNSS) et fédérales (NVB)
- Respecter la charte de la section sportive

CANDIDATURE SECTION SPORTIVE NATATION LYCEE : MODALITES

Documents à fournir :

- Fiche de renseignement
- 2 derniers bulletins
- la photocopie de la licence FFN de natation

DOSSIER A RENDRE AU PLUS TARD LE dimanche 14 AVRIL 2022 par mail : coralie.traisnel@ac-lyon.fr

Sélection :

Lors de la réception de la fiche de candidature, le coordonnateur de section vérifie l'engagement en compétition FFN des candidats. Les bulletins scolaires sont présentés au chef d'établissement.

Avis favorable du chef d'établissement : vous serez convoqués aux tests sportifs.

Tests sportifs validés par le club : information faites aux parents de la remontée au rectorat des élèves sélectionnés

Tests non validés : courrier de non sélection en section sportive faite par l'établissement

Une liste des élèves sélectionnés est alors transmise par l'établissement aux services du rectorat.

ATTENTION, l'admission définitive en section sportive est validée au moment de l'affectation par les services académiques fin juin. (Résultat Affelnet)

CANDIDATURE SECTION SPORTIVE NATATION LYCEE

ANNEE SCOLAIRE 2022 - 2023

ELEVE			PRATIQUE NATATION		
NOM : Prénom : Date de naissance : ____ / ____ / ____ Etablissement d'origine (nom et adresse) :			Club de natation : Licence FFN : Liste ministérielle haut niveau : oui /non Activité NATATION : COURSE SYNCHRO WATER-POLO		
SCOLARITE					
SECONDE	PREMIERE		TERMINALE		
Langues :	Langues :	3 Spécialités :	Langues :	2 spécialités :	Complémentaire :
RESPONSABLES LEGAUX			REGIME SOUHAITE		Demi-pensionnaire - Externe - Interne
NOM Prénom des représentants légaux (RL):			Signature Resp. légal 1:	Signature Resp. légal 2:	Élève :
RL 1 :	RL 2 :				
Adresse RL 1 :	Adresse RL 2 :				
Tel RL 1 : Mail RL 1 :	Tel RL 2 : Mail RL 2 :				